

EAU- SECOURS- BRIANÇONNAIS

Chers adhérents et amis d'ESB,

Vous pourrez lire ci-dessous notre note d'information sur l'état actuel de nos sujets de préoccupation.

Nous vous invitons à **nous faire connaître vos commentaires et propositions.**

Notre Assemblée générale annuelle traditionnelle se tiendra début 2015. D'ici là, nous vous accueillerons bien volontiers, **vous qui souhaitez venir travailler pour l'Association**, et éventuellement rejoindre ensuite notre Conseil d'administration : **merci de nous contacter par mail.**

Bien cordialement à tous,

Le CA d'Eau-Secours-Briançonnais

LETTRE AUX ADHÉRENTS

NOV-DEC 2014

1/ Dans notre circulaire d'information de septembre, nous vous invitons à adresser un **courrier aux Conseillers communautaires** de votre commune pour exprimer votre préoccupation sur la DSP Assainissement et sa renégociation.

A notre connaissance **83 lettres ont été envoyées**, plus celles qui ont été envoyées sans que leurs auteurs nous en aient informés. Pas mal !! Le message n'a pas dû passer inaperçu parmi les Conseillers communautaires. Or c'est important parce que ce sont eux qui auront à décider de valider ou pas les changements à venir.

Mais une fois de plus, nous constatons le quasi-silence de nos élus : pour tous ces courriers, un seul retour A chacun d'en tirer des conclusions !

2/ Le processus de renégociation entre la SEERC et la CCB se déroule, à l'évidence très laborieusement, depuis bientôt 3 ans (!).

Nous persistons à revendiquer de pouvoir suivre ce sujet d'intérêt majeur pour les usagers, notamment pour vous en informer en connaissance de cause.

C'est pourquoi nous avons demandé au Président de la CCB de nous recevoir pour faire le point.

Notre demande, par écrit, remonte au 9 août dernier (!) et commence par cette phrase : « *Il y a maintenant environ un an que nous ne nous sommes pas rencontrés.* » ...

Lorsque M. Fardella est passé à notre stand au Marché aux bestiaux du Monétier, le 13 septembre, il nous a dit qu'il nous recevra ... mais on en est toujours là.

Dans ces conditions, faute de mieux, nous vous indiquons les sujets que nous souhaitons aborder avec lui, **et nous vous invitons à nous communiquer vos suggestions ou remarques**, en espérant que cette rencontre aura lieu avant la fin de cette année.

- a/ où en est actuellement la renégociation ?

- b/ nous n'avons pas les données détaillées nécessaires pour évaluer les surfacturations de la SEERC par rapport à un contrat équitable. Par conséquent, nous nous en sommes tenus à des estimations indicatives, qui s'expriment au total **en dizaines de millions d'euros**. Cet enjeu pour les usagers n'a jamais été clairement contesté par la CCB, qui n'a pas non plus répondu à nos demandes d'en discuter sérieusement.

Et on retiendra que cet ordre de grandeur a été validé publiquement par l'un de ses vice-présidents, pendant la campagne électorale ...

C'est pourquoi **nous redemanderons de connaître les résultats du travail d'expertise** de M. du Fau de Lamothe, et d'en discuter.

- c/ devant l'obstruction persistante de la SEERC, quand la CCB va-t-elle faire réaliser une **étude sérieuse et indépendante sur l'hypothèse d'une résiliation unilatérale du contrat et retour en régie**, et des conséquences positives et négatives qui en résulteraient ? Dans les réponses à notre questionnaire que nous avons reçues des candidats aux municipales, il y avait quasi-unanimité en faveur d'une telle étude.

- d/ quand prévoit-il de **réunir la Commission de contrôle financier** du Contrat de DSP ? Rappelons qu'elle a été constituée en février 2013 et ne s'est jamais réunie ! Et pourtant, le fond du problème n'est-il pas d'arriver à enfin contrôler cette DSP ?

En plus de ces questions, il y aura sûrement d'autres sujets de préoccupation commune qui ajouteront à l'intérêt de cette rencontre. A suivre ...

3/ Nous ne sommes pas seuls au monde ... , et il est utile que vous sachiez qu'une Coordination de l'Eau est en train de se mettre place au niveau national.

C'est une bonne nouvelle, car nous savons bien que les usagers sont partout confrontés aux mêmes problèmes juridiques, ou de contrats tordus avec les « 3 grandes sœurs de l'eau ».

Eau-Secours-Briançonnais s'associera à cette initiative de la Coordination Eau Ile-de-France, dont voici le lien : <http://eau-iledefrance.fr/>.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire pour recevoir leur Newsletter.

4/ Le « SPANC ». Il s'agit du Service Public d'Assainissement Non Collectif : le traitement des eaux usées de propriétés non raccordées au réseau (maisons d'alpage, ...), qui est de la compétence de la CCB. Il a été créé en 2009.

On peut dire que les cas particuliers sont presque la règle dans ce domaine. Nous avons eu à en connaître sur les communes de La Grave et Villar d'Arène. Le prestataire qui avait été choisi par la CCB a déposé le bilan en 2012. La collectivité a récupéré les logiciels et bases de données pour continuer ces contrôles en régie.

En juillet dernier, nous avons fait part à M. Sevrez, vice-président en charge de l'Assainissement, du coût jugé excessivement élevé de 161€46 pour une simple expertise de l'installation existante.

5/ L'installation à venir de compteurs d'eau, qui est en vue au Monétier et à Puy Saint André, changera bien des choses dans ces communes : entre autres, les barèmes de facturation de l'Eau et de l'Assainissement.

Pour le moment, silence du côté de la Commission Eau du Monétier, dont la dernière réunion, fixée fin septembre, a été repoussée *sine die*.

L'opération sera moins lourde et moins longue au Puy Saint André, où une étude de faisabilité a été engagée par la Commune. A suivre.
